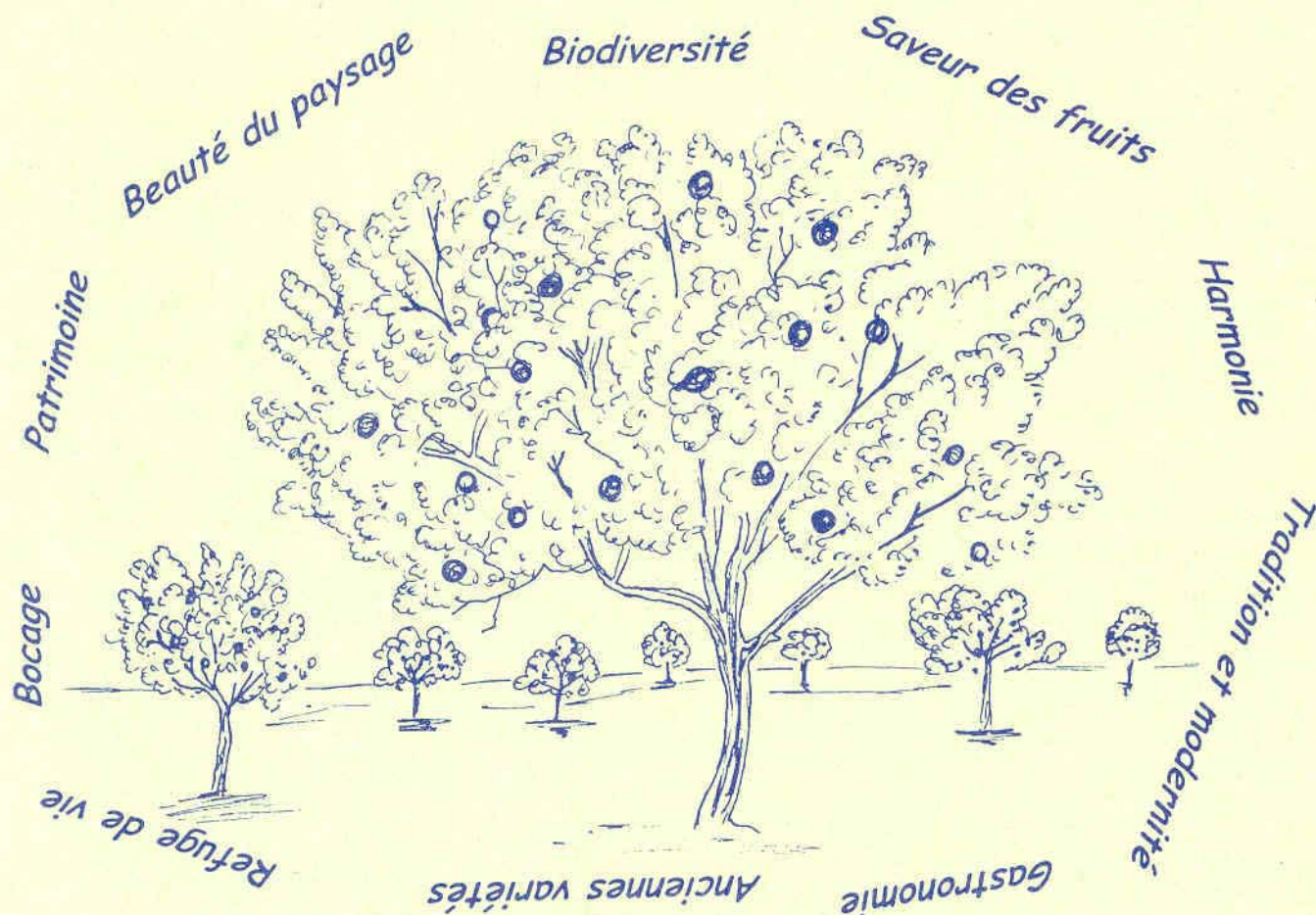


Le verger de hautes tiges, un patrimoine à sauvegarder !



Matinée d'initiation à la plantation d'arbres fruitiers



Quand ?

Le samedi 16 mars,
de 10 à 12h

Où ?

Au « verger communal »,
le long de l'ancienne voie
de chemin de fer,
rue des 4 Jalouses
à Arquennes.

Créer son verger, une belle aventure...



Ce n'est pas la meilleure époque pour planter les arbres fruitiers. Les arbres plantés en novembre ou en décembre reprennent souvent mieux que ceux plantés au printemps...

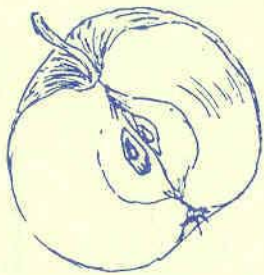
Planter un verger ne doit pas se faire à la légère... Il faut d'abord prendre le temps de vous informer, de réfléchir, de choisir... C'est ce que nous vous invitons à faire en cette fin d'hiver, histoire d'être prêt pour l'automne prochain !

Pas besoin d'un hectare...

Il faut bien sûr disposer d'un minimum de place... les pruniers ont besoin de 8 m d'écartement, les pommiers et les poiriers de 10 m... mais nombre de jardins de notre entité pourraient être agrémentés d'un petit verger. Cinq, six arbres pourront déjà être un magnifique refuge pour une foule d'oiseaux et d'insectes surtout si ce verger est entouré d'une haie.



Il y en a pour tous les goûts...



Pommes, poires, prunes, pêches, cerises... nous voudrions pouvoir cueillir tous ces fruits dans notre jardin... Il faut choisir ! Difficile... sans compter qu'il y a une multitude de variétés !

Un petit tour dans une foire aux pommes, la saison prochaine... vous aidera à faire votre choix. Vous pourrez goûter fruits mais aussi jus, tartes, compotes et autres mets...

*A Biercée - 3^e week-end d'octobre - Foire aux pommes
Infos - 071/59.18.84*

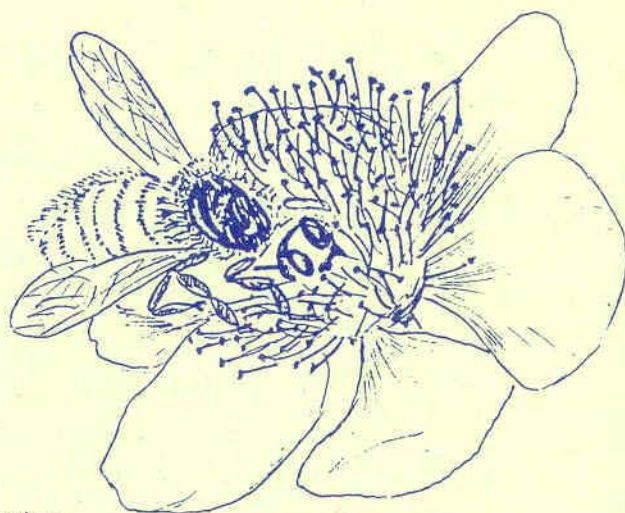


En savoir plus sur les anciennes variétés

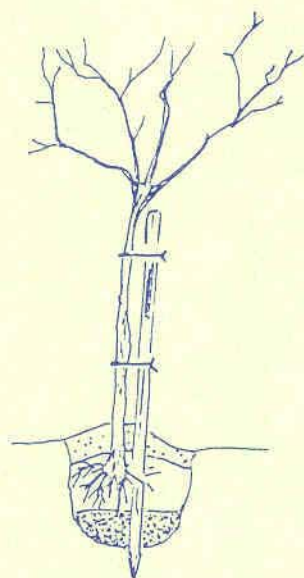
Le Centre de recherches agronomiques de Gembloux édite une pochette reprenant deux cahiers sur les pommiers et les pruniers, les fiches descriptives de 16 anciennes variétés d'arbres fruitiers et la liste des pépiniéristes qui les diffusent - Prix 7,5 Euros - 081/62 03 33.

Quelques règles d'or...

1. Bien réfléchir son projet
2. Choisir des anciennes variétés si possible
3. Disposer de variétés interfécondes dont les époques de floraison se chevauchent
4. Planter en novembre-décembre
5. Respecter quelques règles de plantation
6. Ne négliger pas les fumures de fond et d'entretien
7. Protéger bien vos arbres si le verger est pâturé
8. Tailler vos arbres dès le 1^{er} printemps
9. Profiter du plaisir de votre verger sans mesure



Savez-vous planter les fruitiers ?



- Respectez les distances de plantation
- Creusez un trou suffisamment large mais peu profond
- Ajoutez à la terre du terreau, du compost ou de l'engrais
- Taillez les racines et branches abîmées
- Placez le point de greffe au raz du sol
- Prévoyez un bon tuteur, placé du côté des vents dominants

Un conseil ?

Venez ce 16 mars de 10 à 12h
le long de l'ancienne voie ferrée
rue des 4 Jalouses à Arquennes

Et les tailler ?

La taille de formation doit commencer dès le printemps (mars-avril) qui suit la plantation et doit toujours être réalisée par la même personne. La taille doit permettre une répartition régulière des branches et « ouvrir » l'arbre.

Soyez prudent... vous avez devant vous 5 ans pour former votre arbre et lui donner de belles charpentières. Ne coupez pas trop vite une branche qui pourrait s'avérer utile tard.

Equipez-vous d'outils de qualité, utilisez un baume cicatrisant lors des tailles, prenez le soin de désinfecter vos outils avant de passer à l'arbre suivant...

Vous n'avez pu assister à notre journée d'initiation à la taille ?

Initiation à l'arboriculture fruitière - RV le 23 mars à 10 heures - Place de l'Eglise de Frasnes-lez-Couvin - Infos : asbl « Les bocages » - 060/37.77.35

Ce 23 février...

Nous étions une dizaine à affronter le vent et le froid... pour bénéficier des précieux conseils de Claudy Noiret de l'asbl Les Bocages en matière de gestion d'un verger de hautes tiges, et plus particulièrement de la taille de formation.

Au vu du succès de cette journée, malgré son organisation quelque peu précipitée, le PCDN renouvellera vraisemblablement cette activité... et il y a fort à parier que d'autres projets autour des vergers de hautes tiges se concrétiseront à l'avenir dans notre entité.



Encore, un tout grand merci à notre hôte, Théo de Brouwer, à qui nous souhaitons plein succès dans la conduite de ce superbe verger.

Si vous souhaitez vous aussi agir en faveur des vergers de hautes tiges dans notre entité, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de travail « Haies et bords de route » du PCDN - Contactez-nous au 064/52.17.26

Pour en savoir plus

L'arboriculture fruitière en haute-tige, une voie de diversification agricole en région herbagère - « Les livrets de l'agriculture » N°6 - par JL Coppée et Cl. Noiret - « Les Bocages » asbl

Adresses utiles

*ASBL « Les Bocages »
Chaussée de l'Europe, 114
5660 Cul-des-Sarts
060/37.77.35*

*Asbl « Verger »
36, rue Grignard
6533 Biercée*

